développement de huit spores ; mais qu'à un moment donné il y a eu dans l'évolution un trouble, une déviation, par suite desquels ces myriaspores se sont substituées à l'ascospore primitivement en voie de formation (1). R. Ferry.

## Le sérum antivenimeux du Dr Calmette

Par le Dr R. Ferry

Le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, s'est proposé d'obtenir du sérum antivenimeux, en suivant la même méthode qui a permis d'obtenir des sérums antidiphtéritique ou antitétanique.

Il a injecté à des chevaux, à des intervalles soigneusement calculés, des doses progressives de venins de divers serpents.

Les animaux ainsi traités sont immunisés pour des doses de venin capables de tuer des chevaux non préparés. De plus, le sérum de leur sang confère l'immunité aux animaux auxquels on l'injecte. On a ainsi un moyen de rendre les hommes et les animaux réfractaires aux venins des serpents.

Mais ce sérum possède, en outre, des propriétés curatives, s'il est injecté peu de temps après la morsure.

Il est actif à l'égard des venins provenant de toutes espèces de serpents.

Voici le résumé de l'instruction qui accompagne les flacons de sérum antivenimeux et trace les précautions à prendre pour s'en servir.

*Instruction pour l'emploi du sérum antivenimeux.*

*Conservation.* — Le sérum anti-venimeux conserve ses propriétés indéfiniment, si on prend soin de ne jamais déboucher le flacon qui le renferme et de le maintenir à l'abri de la lumière. Il n'est altéré par la chaleur qu'au-dessus de 50 degrés centigrades.

Un léger précipité albumineux dans les flacons n'est pas un indice d'altération. Mais, si le sérum est complètement trouble, d'apparence laiteuse, il faut le rejeter, parce qu'il a été envahi par des germes de l'air qui peuvent provoquer des abcès.

*Mode d'emploi.* — On l'emploie en *injections sous-cutanées* faites de preférence dans le tissu cellulaire du flanc droit ou gauche (parce qu'en cet endroit elles ne sont pas douloureuses). Dans les cas les plus graves et lorsqu'il s'agit de morsures de serpents de grande taille tels que le *cobra capel* de l'Inde, le *Naja haye* d'Egypte, les *bothrops* de la Martinique et de l'Amérique du Sud, les *crotales* de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord, il est préférable d'injecter le sérum *dans les veines* le plus tôt possible, au plus tard une heure et demie après la morsure.

*Dose.* — La dose à employer est de 10 cent. cubes, c'est-à-dire un flacon entier pour les enfants et pour les adultes, lorsqu'il s'agit de la morsure d'une vipère d'Europe ou d'un serpent de petite espèce des pays chauds.

(1) Un phénomène de substitution beaucoup plus étrange a été observé dans l'ovaire du *Petunia hybrida*. L'ovule y est fréquemment remplacé par un amas de grains de pollen. (*Rev. gén. de bot.* 1896).